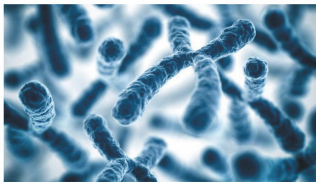


# Test prénatal Non-Invasif



(TPNI/NIPT)  
 des trisomies  
 21, 18 et 13

Éditeur responsable : Dr. Jean-Marc MINON  
 AN-COM-0007 V02

## Conditions pouvant rendre le test ininterprétable :

- Les grossesses multiples,
- Les mamans présentant elles-mêmes une anomalie chromosomique,
- Une surcharge pondérale (BMI élevé),
- Antécédents de certains types de cancers,
- Transfusion sanguine,
- Maman ayant eu une transplantation.
- Une thérapie par cellules souches chez la femme enceinte peut entraîner des résultats erronés étant donné que la présence dans l'échantillon d'ADN circulant ne provient ni de la mère ni du fœtus.
- Si le test est effectué en début de grossesse (avant 11 semaines de grossesse), il pourrait donner des résultats non concluants. Ceci est dû à la présence d'une quantité insuffisante d'ADN foetal dans le sang maternel.



## Trisomies 21, 18 et 13 :



Si un chromosome donné apparaît à trois reprises, au lieu de deux, dans les cellules d'un fœtus, on parle de "trisomie". La trisomie du chromosome 21 (syndrome de Down), la trisomie du chromosome 18 (syndrome d'Edwards) et la trisomie du chromosome 13 (syndrome de Patau) font partie des anomalies chromosomiques les plus fréquentes.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement curatif pour ces affections chromosomiques. Le Test Prénatal Non-Invasif évalue le risque pour les trisomies 21, 18 et 13 fœtales par analyse de l'ADN foetal circulant dans le sang maternel au moyen d'un séquençage à haut débit (NGS) de l'ADN et d'un système bioinformatique avancé.

Cette méthode est non-invasive et sans risque de provoquer une fausse couche.

Très sensible, cette méthode permet un taux de détection de plus de 99%.

## Patientes concernées :

- A partir de la 11ème semaine d'aménorrhée.
- Agées de plus de 35 ans.
- Résultats échographiques et biochimiques suspects en rapport avec la trisomie.
- Antécédents familiaux ou grossesse(s) précédente(s) avec trisomie 21, 18 ou 13.
- Autres motifs médicaux (décision de la patiente ou du médecin).

## Prise en charge et procédure :

- La patiente peut, après discussion avec son gynécologue, prendre un rendez-vous directement auprès de notre laboratoire (04/225.67.67).
- Après avoir reçu les explications sur le test et ce qu'il permet exactement de déterminer, une simple prise de sang sera réalisée chez la patiente.
- Le laboratoire s'occupe des traitements et des envois des tubes de prélèvements.
- Après un délai de maximum 3 semaines pour l'analyse, les résultats sont transmis au laboratoire.
- Ceux-ci sont, ensuite, adressés dans les plus brefs délais au gynécologue, qui les communiquera à sa patiente.

## Renseignements Labo CITA :

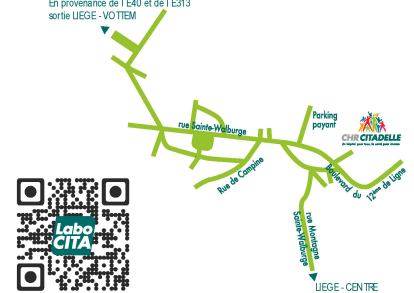
Pour tout renseignement ou demande de rendez-vous, s'adresser à l'un de nos biologistes spécialisés dans le Test Prénatal Non-Invasif, au 04/225.67.67 (Ph. Biol. Jérôme de Marchin) ou envoyer un mail à :

[jerome.demarchin@chrcitadelle.be](mailto:jerome.demarchin@chrcitadelle.be)

Les rendez-vous sont toujours fixés le matin au laboratoire du CHR de la Citadelle (-1 tour de gauche) afin que les prélèvements soient réalisés avant 11h00.



En provenance de l'E40 et de l'E313  
 sortie LIEGE - VOTIEM



<http://www.labocita.be>

Boulevard du 12ème de ligne, 1  
 4000 Liège

Tel : 04/225.67.97  
 Email : labo@chrcitadelle.be

